

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement par l'UFSBD d'un nouveau guide "Objectif Prévention"
sur les interrelations entre traitement parodontal et affections longue durée (ALD) :
6 millions de concitoyens concernés !

Une ressource essentielle pour
les chirurgiens-dentistes, médecins,
infirmiers, et pharmaciens



Sensibiliser, prévenir, soigner : un enjeu de santé publique
Le guide "Objectif Prévention" est téléchargeable



L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire) a milité pour l'introduction d'une prise en charge en droit commun du dépistage et de soins parodontaux depuis 2010. Cela s'est traduit par la prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, depuis maintenant un an, d'un dépistage et d'un traitement pour des patients souffrants de six Affections de Longue Durée (ALD). C'est ainsi presque 6 millions de Français qui peuvent bénéficier aujourd'hui de cette prise en charge au cabinet dentaire avec un bénéfice immédiat pour leur santé bucco-dentaire !

La Santé Bucco-Dentaire occupe une place centrale dans le bien-être de nos concitoyens. Chez l'adulte, les **pathologies parodontales** sont très fréquentes. Elles peuvent entraîner des interactions avec d'autres **pathologies générales**. Pour l'UFSBD, il était donc important de fournir une base solide afin que chaque professionnel de santé puisse avoir les éléments nécessaires pour informer, prévenir et le cas échéant prendre en charge au mieux ces patients.

L'UFSBD et la SFPIO proposent un **Guide dédié à la prise en charge en parodontie de 6 maladies chroniques reconnues en Affections de Longue Durée (ALD)**. France Assos santé soutient cette publication.

Retour sur la prise en charge Assurance Maladie : Depuis 2019, l'Assurance Maladie rembourse 100 % des frais pour le dépistage et certains soins parodontaux lors de la prise en charge parodontale chez les patients diabétiques (ALD 8).

Ce dispositif a été étendu, depuis le 25 février 2024, à **5 autres pathologies systémiques en ALD** :

1. Insuffisance cardiaque / troubles du rythme / cardiopathies valvulaires / congénitales graves (ALD 5)
2. Maladie coronaire (ALD 13)
3. Déficit immunitaire primitif / infection par le VIH (ALD 7)
4. Polyarthrite rhumatoïde ALD (22)
5. Spondylarthrite grave ALD 27

La volonté de l'UFSBD : créer un guide pratique et tourné vers l'interprofessionnalité. Il propose :

- Un éclairage approfondi sur les 6 maladies en ALD ;
- Une analyse des liens entre ces maladies et les pathologies parodontales, en expliquant les conséquences des interactions parfois bidirectionnelles ;
- Des outils pour mieux expliquer, suivre et accompagner les patients atteints de ces pathologies et amener une meilleure communication et connaissance entre les professionnels de santé.

L'UFSBD invite l'ensemble des acteurs de la santé bucco-dentaire, mais également les médecins, pharmaciens et infirmiers à s'approprier ce document, à en faire un outil quotidien afin d'engager une dynamique de prévention renforcée pour les patients sous ALD.

Pour toute information supplémentaire ou demande d'interview, veuillez contacter :

Découvrez les numéros précédents de la Collection « Objectif Prévention » :

- Risque d'ostéonécrose médicamenteuse de la mâchoire par bisphosphonates, denosumab et apparentés : synthèse des recommandations pour le suivi interprofessionnel des patients Sport et santé orale : une stratégie gagnante. Le chirurgien-dentiste et son équipe, partenaires de la performance sportive
 - Prise en charge des patients présentant des troubles de l'oralité
- Le chirurgien-dentiste, acteur du sevrage tabagique



Ce numéro est :

- corédigé avec la Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale www.sfpio.com
- avec le soutien de France Assos Santé, la voix des usagers www.france-assos-sante.org